

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 15 FEVRIER 2018**

*L'an deux mil dix huit et le 15 février à 20h30 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire*

*Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15      Présents : 14      Votants : 15*

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - M. BAYNAT Régis – Mme SOUILIE Sylvie - Mme LAURENSOU Martine – M. PRADAYROL Patrick - M. GUGLIELMETTI Michel – Mme ELMA Séverine – Mme DELSAHUT Marie-France – Mme FLORET Virginie - M. DAVID Eric - Mme CROS Corinne – M. DELPON Cyril – Mme RANNOU Sylvie

Absents excusés : Remy DESPEYROUX a donné procuration M. Patrick DELLAC.

Date de la convocation : le 08 février 2018 - Secrétaire de séance : M. Éric DUBARRY

**Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 30 novembre 2017.**

Le conseil municipal adopte le procès-verbal.

**Objet : Emploi de secrétaire de mairie**

La secrétaire de mairie ne renouvelle pas son contrat. Un remplacement a été demandé à compter du 12 mars 2018 pour une durée de trois mois. Le recrutement d'un adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe ou 1<sup>ère</sup> classe ou rédacteur sera effectué au 1<sup>er</sup> juin 2018. Un jury examinera les candidatures et recevra les postulant(e)s pour embaucher un ou une nouvelle secrétaire pour 28 heures hebdomadaire.

**Objet : Finalisation du projet de la signalisation**

Dans le cadre de la SIL (Signalisation d'Information Locale) suite à la demande de nouveaux panneaux de signalisation, une commande complémentaire doit être faite auprès de Sud-Ouest Signalisation.

Le devis pour ces nouveaux panneaux, pose comprise s'élève à 831.58 € HT soit 997.90 € TTC

Le Conseil Municipal valide cette nouvelle commande et donne tout pouvoir à M. le Maire pour le suivi de ce dossier.

**Objet : Information du CM sur les décisions prises par le maire en fonction de sa délégation**

**Achat d'un fourgon Citroën**

**Décision n°2018/01/01**

Suite au contrôle technique, le fourgon actuel de la mairie demandait trop de réparations vu son ancienneté. Le maire informe l'assemblée de l'achat d'un fourgon de marque CITROEN type JUMPER année 2014 pour un montant de 12 416.67 € H.T soit 14 900 € TTC au garage QUERCY AUTO de Gramat (Pour info, neuf il fallait compter 24 000 €)

**Achat d'un nettoyeur Stihl**

**Décision n°2017/12/03**

L'achat d'un nettoyeur haute pression à l'entreprise JARDIGRAMAT Avenue de Belgique pour un montant de 582.50 € HT soit 699.00 € TTC

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

**Objet : Demande de subvention à la région.**

Suite à l'achat du fourgon, une subvention a été demandée au Conseil Régional dans le cadre du FRI. La région a répondu que cette demande était complète. Elle sera étudiée lors de la prochaine réunion de la commission permanente.

**Objet : Achat siège pneumatique pour la tondeuse.**

M. le Maire informe l'assemblée que la tondeuse autoportée et d'autres matériels ont été révisés cet hiver par l'entreprise . Il précise que l'achat d'un siège pneumatique pour la tondeuse autoportée doit être prévu au budget pour un montant d'environ 1000 euros.

**Objet : Devis Quercy Fer pour la mezzanine dans le nouvel atelier.**

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait judicieux, au vu de la hauteur du toit et de la place perdue dans le bâtiment de stockage, de faire une mezzanine qui permettrait de stocker du matériel.

Il présente le devis établi par l'entreprise QUERCY FER 46320 ISSEPTS pour la réalisation de ces travaux qui s'élève à 6 230.00 € H.T. soit 7 476.00 € TTC.

Le Conseil Municipal valide ces travaux

**Objet : Indemnités kilométriques**

M. le Maire propose à l'assemblée de verser des indemnités kilométriques à l'adjoint administratif qui se rend en formation à Montauban et Cahors pour la préparation au concours suite à notre demande.

La présence à ces formations et le lieu, suivant l'attestation fournie par le centre de formation, permettront d'évaluer le nombre de kilomètres effectués.

Le tarif du kilomètre sera établi suivant le barème en vigueur eu regard du certificat d'immatriculation du véhicule.

Le Conseil Municipal donne son accord

**QUESTIONS DIVERSES**

Le livre de la commune est prêt mais il faut revoir les textes, corriger les fautes d'orthographe et récupérer l'article de l'association Cyclo Causse. Le tirage est prévu la semaine prochaine.

Le prêt du nouveau fourgon pour la fête pose problème car il ne peut être conduit que par le maire ou l'agent technique de la commune, en conséquence il ne sera plus disponible pour les aubades. Le conseil municipal attend qu'Issendolus animations propose une solution pour effectuer les aubades dans de bonnes conditions.

Le 21 février 2018 à 17h00, une réunion se déroulera avec l'architecte concernant le projet définitif du foyer rural.

Le nouveau président du Grand Figeac a été désigné samedi, c'est Vincent LABARTHE qui a été élu.

Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), créé entre Cauvaldor et Le Grand Figeac, voudrait créer un pôle agro-alimentaire d'une grande importance pour l'avenir du canton voire de la commune.

Le recensement a été fini mercredi et la commune comptabilise 518 habitants comme en 2013. C'est important pour les dotations communales

Une nouvelle programmation du cinéma de plein air a été envoyée aux communes et le conseil municipal souhaite que la commune se pré-positionne.

Madame LAMOTHE demande une subvention pour l'espace jeunes de Gramat mais le conseil municipal considère que le montant est trop élevé.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h35

Le Maire

Patrick DELLAC